Conférence de presse:

Le Mercredi 1er Juin 2022, à 7h20, une explosion est survenue sur le site de production de l'entreprise Calmine, situé dans la banlieue de Charleville - Mézière.

Le directeur adjoint qui était en déplacement se rend sur place dans les plus brefs délais.

Selon nos sources, cette explosion -due à un accident industriel- aurait provoqué plusieurs blessés dont deux avec pronostic vital engagé ainsi que trois morts.

Nous présentons nos condoléances et nos pensées les plus sincères à toutes les familles des victimes.

Les Forces de l'Ordre et les pompiers sont intervenus avec une rapidité exemplaire, nous permettant d'encadrer l'incident avec efficacité.

Nous travaillons avec des experts externes afin de résoudre la situation dans les meilleures conditions.

Les gaz, les poussières et autres potentiels projectiles projetés dans l'atmosphère représentent une menace potentielle pour l'environnement ainsi que la santé des habitants.

Afin de faciliter la prise en charge des victimes ainsi que pour éviter des sur-accidents, nous invitons les habitants locaux à ne pas se rendre sur le site de l'incident, ainsi que d'éviter l'inhalation de potentiels gaz et/ou poussières.

Nous invitons les habitants, logés dans un rayon de 2km et n'ayant pas été évacués à éviter tout contact avec l'extérieur.

À titre informatif, les contrats signés avec nos collaborateurs seront maintenus, mais les sites de production seront cependant déplacés.

En outre, nul autre contrat ne sera pris en charge sur le site de Charleville - Mézière jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous invitons à attendre les prochaines instructions.

Toute information provenant de sources externes de toutes sortes, est non-officielle et doit être considérée avec grande précaution.

Nous nous occuperons de toutes les déclarations officielles.